DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

EMPRUNT DE 250 000 FR pour grosses réparations aux bâtiments scolaires

DATE DE CONVOCATION

23 JUIN 1975 DATE D'AFFICHAGE

23 JUIN 1975

Nombre de conseillers en exercice ____26

Nombre de présents 19

Nombre de votants 20

18 3

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante quinze le vingt sept juin

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la de LIPKOWSKI, présidence de M

Etalent présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, DUFOUR, BUCHET, STIPAL, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD, BROTREAU, BERLAND, BOUCHET, DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, BOUTET . Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice,

Représentés : MM.Mme FAVIERE par M. BOUCHET

Absents: M.M.Melle FOUCHE .M. COLLE, M. MONTRON, M. RIVIERE, Dr. DOMECO Madame BIDEAU,

Monsieur DELAIR

a été élu Secrétaire.

Le Budget primitif de 1975 prévoit au CHAPITRE 903 . 530 COO FR de travaux pour grosses réparations aux bâtiments scolaires dont 500 000 FR doivent être financés par emprunt .

Par délibération du 18 avril 1975, le Conseil Kunicipal a décidé de contracter un premier emprunt de 250 000 FR .

Par lettre du 23 Mai 1975, la Caisse Départementale des Caisses Rurales de VENDEE, nous informe que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 12 mai 1975, a donné un avis favorable à notre demande de prêt de 250 000 FR constituant le solde de nos besoins en la matière .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les crédits inscrits au Budget Primitif de 1975 - CHAP. 903

VU l'accord du Conseil d'Administration de la Caisse Départementale des Caisses Rurales de VENDEE en date du 12 mai 1975 .

VU l'avis favorable de la Commission Municipale des Finances, en date du 5 Juin 1975,

DECIDE :

- de contracter un emprunt de DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS (250 000 FR) auprès de la Caisse Départementale des Caisses Rurales de VENDEE aux conditions suivantes:

- TAUX

: 10,55 %

- DUREE

: 15 ANS

./...

S' ENGAGE :

200 17 27 2

- à voter les ressources nécessaires au paiement des annuités pendant quinze années, à compter de 1976 .

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou à défaut M. le Premier Adjoint à signer le contrat et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt .

SOLLICITE :

 la réalisation de cet emprunt à la date du 31 Juillet 1975 par versement des fonds au C.C.P. nº 6005 - 23 EORDEAUX , ouvert au nom de Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN .

TE DE A

The Marin

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Rour le Maire

Guy TETAR

APPROUVÉ

ACCHEFURT-S. MER, In 16 JUIL 1975

J. CLUCHARD

2.27 1 1 1

a man pagata at

THE PERSON OF TH

of any and the table of the angelow

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL

DE VENDÉE, DEUX-SÈVRES ET CHARENTE-MARITIME

ASSOCIATION LOI 1901

13, RUE PASTEUR - B5001 LA ROCHE-SUR-YON GARE CEDEX Nº 27

TELEPHONE 37.16.50

MAIPIECTOYAN onsieur le Maire

27. Mai 14/5 17200 - ROYAN

CC : 11.1-R

N/Réf. CREDITS JCL/JR

> CAISSE DEPARTEMENTALE DES CAISSES RURALES DE VENDEE

> > Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Administration de la CAISSE DEPARTEMENTALE DES CAISSES EURALES DE VENDEE, lors de sa réunion du 12 Mai 1975 , a donné un avis favorable à la demande d'emprunt que vous aviéz présentée au nom de la Commune de ROYAN , et ce pour un montant de 250.000 F.

Pour nous permettre d'établir le contrat relatif à ce prêt, nous vous serions obligés de bien vouloir nous adresser un extrait de la délibération du Conseil Municipal portant les indications suivantes :

- Objet du prêt. Montant. Durée (15 ans , avec possibilité de remboursement anticipé). Taux (10,60 %). Date de réalisation.
- Référence à l'inscription budgétaire.
- Mention, à simple titre indicatif, du nombre de centimes correspondant pour la valeur actuelle du centime à une annuité d'amortissement.
- Nom du Percepteur auquel les fonds doivent être virés, ainsi que son numéro de C.C.P.

Cet extrait devra être revêtu de l'approbation de la Sous-Préfecture de ROCHEFORT S/MER.

Nous tenons à vous préciser que ce prêt vous a été consenti grâce aux fonds collectés par notre Caisse Locale dans votre Commune.

Veuillez agréer, Konsieur le Mairo, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur,

P.J. Tableou d'agorticoement.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL.
DE VENDÉE, DEUX-SEVRES ET CHARENTE-MARITIME

13, Rue Pasteur - 85001 LA ROCHE-SUR-YON GARE CEDEX Nº 27

TELEPHONE 37.16.50

LA ROCHESUR-YON, LE. 24 Juin 1975

N/Réf. CREDITS JCL/AM

CAISSE DEPARTEMENTALE DES CAISSES RURALES DE VENDEE Mairie 17200 ROYAN

A l'attention de Monsieur L'ARRIVEAU

Monsieur le Directeur,

Nous avens l'honneur de vous adresser sous ce pli le nouveau tableau d'amortissement concernant votre emprunt de 250.000 F sur 15 ans, calculé au taux de 10.55 % au lieu de 10.60 %.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Soun-Directeur,

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

du prêt consenti par la CATASE DEPARTEMENTALE DES CATSSES RURALES DE VENDEE à la Ville de ROYAN.

Emprunt de 250.000 F - Durée : 15 ans - Taux : 10,55 %.

```
lère année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 26.375,00 F

2ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 24.623,70 F

3ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 22.872,40 F

4ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 21.121,10 F

5ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 19.369,80 F

6ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 17.618,50 F

7ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 15.867,20 F

8ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 14.115,90 F

9ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 12.364,60 F

10ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 10.613,30 F

1ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 8.862,00 F

12ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 5.359,40 F

14ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 5.359,40 F

15ème année : Capital : 16.600,00 F + Intérêts : 5.359,40 F
```

Le 24 Juin 1975.

DEPARTEKENT de la CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEPORT S/MER

VILLE DE ROYAN

GROUPES SCOLAIRES

....

Grosses réparations et travaux neufs

DEVIS ESTIMATIF

DESIGNATION DES TRAVAUX	Quant.	Prix unit.	DEPENSE		
		Quant	H.T.	Particlle	Totale
G.S. LA CLAIRIERD		4			
Ecole Faternelle				10	
1/ Réfection sol hall d'entrée :	- 1				
Revêtement TAPISOM, 611, sous- couche mousse, endmit replanissage partiel, seuils inox pour portes, rabottage portes	m2	142	64,50	9.159,00	7
0/700		SUMMER			
2/ Réfection sanitaires :					
Remplacement canalisations urinoirs y compris dépose et repose	U	6	392,50	2.355,00	
Remise en état chasses d'eau des W.C. à cuvettes		•			
Réservoir, tuyau d'évacuation, robinets, joints, etc	U	7	150,00	1.050,00	
Installation d'un W.C. pour institutrice Reprise sol, carrelage, porte cuvette avec chasse	u	1	1,200,00	1.200,00	
3/ Remise en état logement Directrice Menuiscries et peintures.			8		
Dépose des menuiseries sans réemploi	U	- 5	30,00	150,00	
Penêtre à 2 vantaux	U	3	465,00	1.395,00	
Porte 1 vantail	U	1	975,CO	975,00	
Peintures pitáricures menuiseries bois	41			4,700,00	
Pointures pièces intérieures :					
Plafonds, murs cuisine, WC et salle de bains, murs mats, menuiscries bois, vitrerie sur menuiseries neuves, raccores plâtres, nettoyage		, fit			
parquets	For	faitaire	nent	13.000,00	
à reporter	••••			33.984,00	
		The			

7. 7. 7

		Yrix	DEPENSE	
DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantit.	unitaire H.T.	Partielle	TOTALE
Report			33,984,00	*
Ecole Primaire		9		
1/ Reprise des appareils d'éclairage pour conformité avec les normes de l'Education Nationale :				
Dépose des appareils existants, fourniture, pose et branchement de 4 luminaires fluorescents duo 1m,50 Mazda LEG 265 - 1 luminaire Mazda ATA 165 a au-dessus des tableaux.				
estimation pour 1 classe: 2.000 Frs. U	14	2.000	28,000,00	
Reprise des lignes compris raccor- dement sur dérivation sur 180 ml estimation	forfaita	inement	7,000,00	1)-1
CSCINGCION	25 674 A 64 A 64 A	La Chieffe	7.000,00	
Reprise complète de l'installation après sondages sur certains circuits paraissant défectueux		20		
Estimations :				
aile gauche	forfaita	irement	4.750.00	
aile droite			4.750.000	
Cuisine et réfectoire	n	2.0	1.000,00	
Etage: 10 classes, couloir, toilettes	11		17.500,00	
2/ Peintures intérieures classes	14	3.400	47.600,00	
G.S. JULES FERRY				144.584,
Ecole Primaire				
1/Construction d'un préau de 19m,20 x 11m,60 = (voir plan)				
Terrassement-Magonnerie.B.A.	Forfaita	irement	40.051,00	
Charpente - Couverture - Nenuiseries métalliques	11		34.820,00	
Electricité	In		3.700,00	
Peinture -Vitrerie	н		6.463,00	
2/ Remplacement de menuiseries :				
Fenêtre 2 vantaux avec imposte fixe, ferrage par 6 fiches U	7	835,00	5.845,00	
Fenêtre 2 vantaux, ferrage par 6 fiches, 1 crémone à larder U	12	465,00	5.580,00	
Panitroni-rentaure avec implete fire, partic contrate coverate	reporter	,	96.459,00	144,584

DESIGNATION DES TRAVAUX		Prix unitaire H.T.	DEPENSE	
	Quantités		Partielle	TOTALS
Reports			96.459,00	144.584,0
fenêtre avec 4 vantaux avec imposte fixe partie centrale ouvrante à 2 vantaux U,	16	1.410,00	22,560,00	
3/ Peinture menuiseries remplacées et divers		,	8,250,00	
√ Peinture classes primaires U	15	3.420,00	51.300,00	
				178,569,0
G.S. MAINE-GEOFFROY				
Reple primare	F			
Clôture sur limite Nord poteaux béton. Grillage 1m,50 ml	285	60,00	17.100,00	17,100,0
G.S. FELLEPAN				
Ecole primaire 1/ Sol des cours :		*		
Terrassement partiel, confection sol de cour comprenant couche de fondation avec matériaux calcaires	forfaitairc	ment	17.000,00	
2/ Peintures extérieures :				
Grand bätiment	11		23.800,00	
Cantine Logement directeur	11		2,960,00	
Logement Concierge	n		2.750,00	-170-Tuber W
*				51.020,0
CES LA TRILOTERIE				50
Clôture sur poteaux béton grillage 1m,50 ml	565	60,00	33.900,00	33,900,0
	TOTAL H.T		T	425.173,0
		T.V.A. 1	T.V.A. 17,6%	
			T.C	500.003,

VU & PRESENTE Par l'Ingénieur de la Ville Directeur des Services Techniques ROYANGE 7 MARS 1975

J. PERAUDEAU.

Dressé ,par l'Adjoint Technique soussigné, ROYAN le 7 MARS 1975

COMM.

C.MOINE